

9. Développer un garage social ou solidaire

1. Contexte et description

Le manque de ressources financières est souvent un frein à l'achat d'un véhicule ou à son entretien alors que la mobilité est un enjeu d'insertion sociale important. Dans ce contexte, plusieurs initiatives ont vu le jour en France sous différentes formes : garage solidaire (un garagiste met à disposition son infrastructure à des particuliers capables d'entretenir leur véhicule à moindre coût) ; garage social : une asbl fournit un espace équipé ouvert aux citoyens avec l'encadrement d'un technicien formé qui assure la sécurité des réparations ; en outre, un projet de réinsertion professionnelle peut se greffer sur les lieux pour un groupe de demandeurs d'emploi en formation.

Dans d'autres associations, il s'agit d'ateliers collectifs de mécanique dans le but de bricoler ensemble et de créer des liens.

2. Publics cibles

- Les bénéficiaires d'allocations sociales ;
- La population à bas revenus qui n'a pas les moyens d'avoir recours aux services d'un garage classique.

3. Parties prenantes

Selon les structures : un indépendant solidaire, une asbl qui coordonne le projet, mais on peut également imaginer d'autres modèles : projet d'économie sociale, EFT¹, collaboration avec des centres de formation, SEL², etc.

4. Mise en œuvre

Chaque garage solidaire a ses propres règles de fonctionnement, son tarif et un objectif qui lui est propre : rendez-vous libres, obligation d'être

adhérent et de payer une cotisation, tarification à l'heure, etc.

Il faut :

- disposer d'un atelier équipé au minimum d'un pont (mise à disposition, location...), d'un encadrant (professionnel à titre bénévole ou rémunéré, salarié d'une asbl ou employé communal),
- prévoir une assurance en responsabilité civile, une charte d'utilisation des lieux (horaire, réparations interdites, le suivi des réparations, le contrôle des pièces apportées par les particuliers...).

5. Conditions de réussite

L'équipement du lieu en matériel spécifique (investissement de départ important), la présence d'encadrants professionnels, l'organisation interne (planning des réparations, dégagement des véhicules, rangement des outils...), les sources de financements complémentaires à trouver.

6. Pratique exemplative

Pas d'exemple connu en Wallonie en dehors de professionnels qui autorisent l'utilisation de leur atelier à titre amical, mais le système est notamment présent en France (www.garagesolidaire.fr).

¹ Entreprise de formation par le travail.

² Service d'échange local.

